

I

ADOPTION DE L'HOMME PAR DIEU.

*Non in solo pane vivit homo,
sed in omni verbo quod procedit
ex ore Dei.*

L'homme ne vit pas seulement
de pain, mais de toute parole qui
sort de la bouche de Dieu.

(S. MATTHIEU, IV, 4.)

SIRE,

Le pain est pour le corps, la parole de
Dieu est pour l'âme. Elle s'en nourrit
principalement à la prière, dont le Sau-
veur nous a donné l'exemple non moins

008565

que la leçon, et dont il lui a plu de nous enseigner une formule, afin qu'en priant nous fussions d'autant plus sûrs d'être exaucés, que nous ne prierions pas seulement en son nom, mais que nous prierions de sa prière.

En ce temps-là, les Apôtres adressent à notre adorable Maître cette demande : « Apprenez-nous à prier. » Il leur répond : « Quand vous prierez, ne dites pas beaucoup de mots, mais sentez bien ce que vous direz. Parlez ainsi :

« Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié ; que votre règne arrive ; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; ne nous laissez pas aller en tentation, mais délivrez-nous du mal. »

Prière admirable, simple et sublime tout à la fois, à la portée du plus jeune enfant et à la hauteur du plus grand génie ; prière qui contient la substance de tous nos biens et de tous nos devoirs ; prière avec laquelle nos mères nous apprirent, sur leurs genoux, les éléments de la langue que nous parlons.

Il nous a semblé bon et utile de proposer à la méditation de cet illustre auditoire, pour ces jours de pensées religieuses plus graves, la divine prière que nous appelons Oraison dominicale, du nom de Notre-Seigneur. Elle nous fournit, dans les sept demandes qu'elle renferme, un ordre naturel pour la méditer en toutes ses parties. Comme elle nous fait donner d'abord à Dieu la qualité de Père en l'invoquant, cette qualité fera le sujet de ce premier entretien, où nous reconnaitrons que nous sommes enfants de Dieu, et où

nous déduirons ensuite les conséquences pratiques de cette filiation.

Sire, s'il est un spectacle digne des regards du ciel, et de souveraine édification pour la terre, c'est bien celui des maîtres du monde, se faisant annoncer la loi de Dieu, l'écoutant avec un grand respect pour elle, et avec une grande bienveillance pour le prêtre qu'ils appellent à la leur prêcher.

Ce beau spectacle, Votre Majesté, Sire, le donne chaque année; ce grand respect, elle le montre; cette grande bienveillance, elle l'accorde. Notre ministère le sait : il la lui demande, et il ose l'espérer, une seconde fois.

PREMIER POINT.

Nous sommes enfants de Dieu. Quel est le sens de cette qualité? où nous est-elle donnée? et à qui appartient-elle?

Nous sommes enfants de Dieu par adoption. Il a un Fils unique par nature; il l'engendre de toute éternité; il lui est égal en toutes choses; c'est sa pensée, sa parole; aussi bien penser et parler c'est tout un. C'est le Verbe éternel qui nous a tirés du néant, et qui par amour pour nous, dans le but de nous tirer du péché, abîme plus profond que le néant, est descendu sur la terre, s'est fait le Fils de l'homme en prenant une nature semblable à la nôtre, et nous a rendus capables de devenir les enfants adoptifs de Dieu; qui s'est égalé à nous pour nous égaler à lui. Ecoutez l'apôtre S. Jean : « Au commence-

ment était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu ; il a créé toutes choses, il est la lumière qui éclaire l'homme à sa venue en ce monde ; il s'est fait chair ; il a donné à tous les hommes le pouvoir d'être les enfants de Dieu, à la condition de croire en lui et de relever, non des volontés de l'homme ni des volontés de la chair, mais des volontés de Dieu. »

Il est évident, après ce magnifique enseignement, qu'il n'y a de notre part ni usurpation, ni exagération à appeler Dieu notre Père. C'est un droit que nous avons. Il lui a plu de nous le donner, nous le possédons en toute vérité. Sans doute la distance entre Dieu et nous est infinie ; néanmoins si grand, si puissant, si sage, si saint, si parfait qu'il soit, et si faibles, si infirmes, si impuissants et si imparfaits que nous soyons sous tous les rapports, nous sommes de nom et réellement ses

enfants : *Ut filii Dei nominemur et simus.* Heureuse faute, pouvons-nous dire après S. Augustin parlant de la désobéissance de nos premiers parents, heureuse faute qui nous a mérité d'être élevés jusqu'à devenir les enfants de Dieu ! Gloire lui soit à jamais rendue de cette largesse de munificence !

Mais la qualité d'enfants de Dieu par adoption, où nous est-elle conférée ? Au baptême. Notre-Seigneur en a déclaré la nécessité : « Si vous ne renaissiez de l'eau et de l'esprit, disait-il, vous n'aurez pas en vous la vie divine. » Et il dit à ses Apôtres, qu'il envoie conquérir le monde à son Evangile : « Vous baptiserez les nations en même temps que vous les enseignerez. Vous les baptiserez au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Notre adorable Médiateur a donc institué le baptême comme le moyen et la con-

dition de nous faire participer à ses mérites sanctificateurs; et ainsi, c'est par la grâce du baptême que nous acquérons l'éminente qualité d'enfants de Dieu.

Voilà pourquoi celui que l'on baptise récite de sa propre voix, s'il est adulte, et s'il ne l'est pas, par la voix de son parrain et de sa marraine, l'Oraison dominicale, que S. Augustin appelle la véritable prière des nouveaux baptisés, puisque c'est au baptême que l'on reçoit le droit de dire à Dieu: Notre Père; et voilà pourquoi la cérémonie du baptême se termine par la lecture, sur la tête de celui qui vient de le recevoir, des sublimes paroles de l'Evangile de S. Jean que nous citons tout à l'heure.

Il est une autre circonstance où on les récite encore sur nous, c'est à l'instant de la mort. Au baptême, cette récitation proclame que nous sommes enfants de

Dieu; à notre sortie d'ici-bas, elle proclame que nous allons participer à l'héritage de notre Père, *si filii Dei et hæredes*. Les chrétiens de la primitive Eglise transcrivaient de leur main cette adorable page du livre divin, et ils demandaient qu'on la mit avec eux dans le cercueil, comme la garantie de leur immortalité et de leur glorieuse résurrection.

Mais à qui cette qualité d'enfants de Dieu appartient-elle? A tous les hommes. L'apôtre S. Paul déclarait qu'il n'y avait plus de distinction entre le Grec et le Barbare, entre le Juif et le Gentil, entre le libre et l'esclave; que tous les hommes, quels que fussent leur pays et leurs rangs, étaient appelés à la régénération spirituelle, aux grâces abondantes qu'elle dispense, et d'abord à celle si glorieuse d'enfants de Dieu.

Assurément, les hommes ne peuvent pas

être semblables les uns aux autres quant à l'origine, à la fortune, à la science, à l'autorité. La différence des conditions est de Dieu; bien qu'elle n'ait pas existé primitivement, elle devait dans la suite surgir forcément de la diversité des aptitudes, de la diversité des circonstances qui les favorisent, de la diversité des applications et des réussites dans le travail. Quoi qu'on puisse dire, et quoi qu'on puisse tenter, cette inégalité sociale subsistera. La conduite peut la modifier et la modifie en effet; on voit des infériorités, socialement parlant, grandir, s'élever, se glorifier par de nobles actions; et au contraire, on voit des supériorités du même ordre s'abaisser, se dégrader et s'affaïsser au sein des immoralités.

Mais par le titre d'enfants de Dieu qui appartient à tous, l'égalité se trouve établie parmi les hommes, quelle que soit

d'ailleurs la diversité de leurs conditions au milieu de la société. Le pauvre est l'égal du riche; l'ignorant, du savant; le faible, du fort. L'enfant enveloppé de débris de vêtements, et l'enfant enveloppé d'étoffes soyeuses, lorsqu'ils ont reçu le baptême, et par le baptême, sont aussi grands l'un que l'autre. Leur commune origine en Adam leur confère une première égalité : l'égalité naturelle; et leur naissance en Jésus-Christ leur confère une seconde égalité : l'égalité surnaturelle; par l'une, ils sont les créatures de Dieu; par l'autre, ils sont ses enfants. Elevés à ce même honneur, il n'y a plus sur ce point, qui certes est capital, aucune différence entre eux.

Le royaume des cieux, ou la parole de Notre-Seigneur est semblable, dit-il lui-même, à un grain de sénevé jeté en terre. Il devient un arbre, et les oiseaux du ciel

se reposent sur ses branches. Tous les déshérités du monde, tous les membres des classes qu'on dit inférieures, dont le paganisme n'avait aucun souci, tous les pauvres, tous les malheureux, ces petits oiseaux sans abri, sans aliments, ont l'arbre de l'Évangile qui leur tend ses branches; ils y trouvent le repos, ils renaissent à la vie, au sentiment de leur valeur personnelle et sociale, en s'y nourrissant de leur glorieuse qualité d'enfants de Dieu, qui ne leur appartient pas moins qu'aux plus favorisés des biens de la fortune.

Considérons maintenant quelles conséquences pratiques nous sont imposées par notre qualité d'enfants de Dieu.

SECOND POINT.

Nous devons avoir en profonde estime l'auguste qualité d'enfants de Dieu. Nous devons la respecter dans le prochain; et nous devons la soutenir en nous par la manière de nous conduire.

C'est ici qu'il faut répéter l'exhortation du grand pape S. Léon: « O chrétien, reconnais ta dignité, elle te rapproche de Dieu jusqu'à l'égaliser en quelque sorte à lui. N'y a-t-il pas une certaine égalité entre le père et le fils? Or, tu es l'enfant de Dieu. Sans doute, tu ne l'es que par l'adoption qu'il a faite de toi; mais l'adoption donne à celui qui la reçoit, la participation aux avantages du fils par nature. L'apôtre S. Pierre t'enseigne que ta qualité de chrétien, d'enfant de Dieu, te rend participant de la nature divine, *divinæ*